

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 60 (1972)

**Heft:** 9

**Artikel:** Eglise et politique : [1ère partie]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-273166>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

De tous côtés et dans de nombreux pays on signale les dangers que représente l'abandon des professions manuelles. Des groupements et des commissions de spécialistes (Les Rencontres Suisses et la commission internationale sur le développement de l'éducation de l'UNESCO, notamment) se sont penchés sur ce problème qui menace l'économie de certains pays occidentaux, dont le nôtre.

Mais nous qui sommes souvent en but à la malice des choses, nous n'avons pas besoin de gros rapports pour nous rendre compte que quelque chose cloche. Quand une machine à laver est en panne et qu'il faut attendre une ou deux semaines celui qui lui rendra son indépendance et la nôtre, quand un toit fuit et qu'il ne reste qu'à supporter longtemps le baquet sous la gouttière, quand le robot se transforme en instrument de torture chinois et débite jour après jour, jour en nuit, son lancinant petit ploc, nous n'avons pas besoin de dessin pour comprendre : il y a grave pénurie d'artisans. On les trouve.

Les femmes se sont longtemps contentées d'être vendueuses, lingères, repasseuses, infirmières, noueuses. Elles ont à bon droit réclamé le pouvoir faire des études, enseigner, opérer, commander un navire, être chef d'Etat. Si on leur refuse encore le droit de dire la messe, c'est à peu près tout. Elles sont devenues, à tous les niveaux, des congés payés avec tous les avantages que cela comporte : salaire fixe, congé-maternité, vacances, retraite.

Après avoir réclamé et obtenu le droit à des postes supérieurs et à des responsabilités importantes, que ne prennent-elles d'autre que les métiers dédaignés ? Un large éventail de possibilités de travail est ouvert devant elles et non des moindres. Avec leur habileté manuelle, l'ingéniosité dont elles peuvent faire preuve, l'esprit d'organisation qu'on leur connaît, elles pourraient vite devenir des chefs d'entreprise, conquérir une indépendance enviable et... dorée. Car la noblesse de l'artisan, c'est d'être son maître et, en ces temps de pénurie, de transformer en or tout ce que touchent ses mains.

Quelques jeunes commencent à s'apercevoir des énormes possibilités qui leur sont offertes dans les métiers manuels, mais elles sont encore rarissimes : la Romandie a une maconne, la Suisse une ou deux mécaniciennes. Seulement, il faut passer par-dessus les préjugés routiniers, mettre la main à la truelle, à la tenaille, enfilier une salopette avec bonne humeur, apprendre à siffler en travaillant. La plupart préféreront continuer à taper toute la journée sur une machine à écrire avec de beaux doigts aux ongles impeccables.

Mais les courageuses, les indépendantes, les caractères peuvent devenir des reines.

H. Nicod-Robert.

Bibliothèque Publique  
et Universitaire de  
1205 Genève

# Temmes suisses

LE MOUVEMENT FÉMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1912 PAR ÉMILIE GOURD

## Eglise et politique

*« La prédication du Rgne de Dieu, nul n'en doute aujourd'hui, est subversive, au sens que les politiques donnent à ce mot »*

Georges CRESPYX

« Imaginez une soirée un peu morne, écrivait un journaliste, des gens qui s'ennuient poliment entre eux, une conversation languissante, et alors lancez ingénument sur le tapis le nom d'un film : « L'année dernière à Marienbad » ; aussitôt la relation verbale s'anmera, s'enflera, ou défendra passionnément que ce film est génial ou au contraire qu'il représente la plus grande imposture de tous les temps du cinéma, bref, vous pourrez en toute tranquillité considérer que la soirée est sauvée. »

### Une opposition fondée ?

On pourrait en dire autant du sujet qui nous occupe aujourd'hui ; prenez un certain nombre de membres de nos Eglises, plus ou moins engagés, plus ou moins réfléchis, écoutez-les commenter une prédication dominicale : ils ont retenu, dans les grandes lignes des préceptes pour guider leur morale individuelle et s'accordent à en louer l'excellence ; mais que le prédicateur vienne à passer de l'individuel au social et s'aventure dangereusement dans ces régions beaucoup moins rassurantes, quelle que soit la réflexion, sa pointe, sa visée, le mécontentement se lit sur les visages et s'entend dans les propos

Vous croyez que j'exagère ? oh que non...

Un exemple en fournit la preuve : les déclarations pacifistes et les appels émouvants à la concorde universelle lancés de différents points du globe par d'émérites personnalités religieuses ne rencontrent que louange chez les croyants et non-croyants... mais, que le Conseil Oecuménique des Eglises soutienne officiellement le Mouvement anti-apartheid du Sud de l'Afrique, les protestations se font véhémentes (par contre, l'approbation se manifeste dans des milieux divers, jusque là méfiants à l'égard des Eglises qu'ils jugeaient trop compromises avec les puissants de ce monde).

La politique est une affaire d'hommes, une affaire humaine et, partant, on ne peut s'en mêler sans se salir les mains ; suivent les dissensions sur le caractère de péché de la nature humaine, et la constatation que le chrétien s'attachera plutôt aux « choses d'en haut » pour ne pas risquer d'être contaminé par la souillure de ce monde.

La politique divise : peut-on concevoir des chrétiens dressés les uns en face des autres dans différents partis ?

Mais plus encore que ces arguments conscients et précis opposés à une action politique de l'Eglise, on rencontre une espèce de sourd malaise dont les causes, demeurées inconscientes, provoquent les réactions passionnelles de résistance évoquées plus haut ; tout se passe comme

si l'on avait à faire à un tabou : la politique, défense de toucher. Défense même d'entrer en matière. J'ai connu ainsi un pasteur qui a reçu d'un paroissien une lettre de blâme pour avoir... prié pour les autorités ; et par un échauffement de pensées dont la logique échappe à tout autre qu'à l'auteur de cette lettre, il en déduisait que le « coupable » appartenait à un parti d'extrême-gauche ; cette anecdote illustre parfaitement l'affolement d'une réflexion insuffisamment structurée.

### Admettre la divergence

Les motifs de l'opposition à une action politique de l'Eglise étant esquissée, il faut maintenant tenir une analyse critique de la situation qui certes n'est pas très aisée.

La première difficulté tient à la notion même d'Eglise : pour employer le terme exact il est clair que l'écclésiologie réformée (je parle de ce que je connais le mieux) laisse à chacun de ses ministres (qui ne sont pas des prêtres) la liberté et la responsabilité

(Suite en page 5)

d'hommages, une affaire humaine et, partant, on ne peut s'en mêler sans se salir les mains ; suivent les dissensions sur le caractère de péché de la nature humaine, et la constatation que le chrétien s'attachera plutôt aux « choses d'en haut » pour ne pas risquer d'être contaminé par la souillure de ce monde.

La politique divise : peut-on concevoir des chrétiens dressés les uns en face des autres dans différents partis ?

Mais plus encore que ces arguments conscients et précis opposés à une action politique de l'Eglise, on rencontre une espèce de sourd malaise dont les causes, demeurées inconscientes, provoquent les réactions passionnelles de résistance évoquées plus haut ; tout se passe comme

pas ce droit de cité. Les droits successoraux sont réciproques, y compris la réserve héritière. Les liens de parenté, de même que les droits successoraux et la dette alimentaire, s'étendent également à la parenté des parents adoptifs.

Les liens de filiations antérieurs sont rompus, sauf à l'égard du conjoint de l'adoptant. Les droits successoraux et la dette alimentaire entre l'enfant d'une part et ses parents naturels et leur parenté d'autre part s'éteignent.

L'adoption ne peut plus être révoquée, mais elle peut être attaquée en justice dans un certain délai, lorsque le consentement des parents naturels fait défaut, sans motif légal, ou lorsqu'elle est entachée d'autres vices d'un caractère grave.

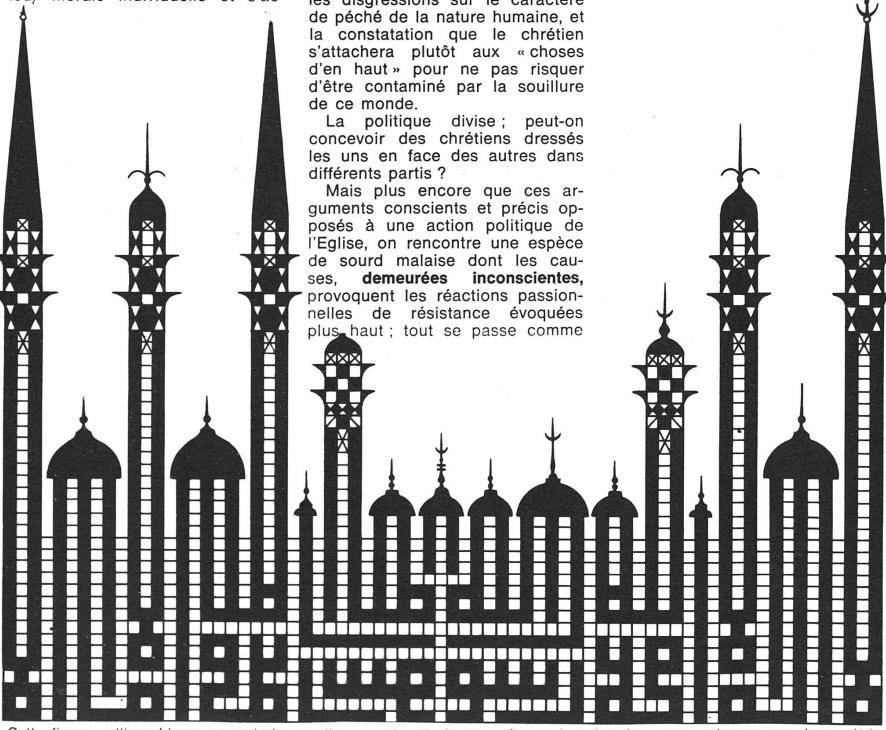
Les cantons désignent l'autorité cantonale compétente en matière d'adoption. Cette dernière ne peut prononcer.

Le nouveau droit de l'adoption prend en considération les intérêts de l'enfant, de ses parents adoptifs et de ses parents naturels. La loi reconnaît ce que la vie avait démontré depuis longtemps, c'est-à-dire que les liens entre parents et enfants adoptifs, cimentés par une affection réciproque peuvent être tout aussi forts que les liens du sang.

Elisabeth Blunschy-Steiner.

### Sommaire

- Page 2 : Ne gaspillons plus - Le budget temps-ménage
- Page 3 : Etudiants et étudiantes en statistique
- Page 4 : La Suisse et l'Europe - Service civil : Achtung
- Page 5 : Révision de la LAMA : position de l'Association pour les droits de la femme
- Page 6 : Assistante d'ingénieur et d'électro-technicien d'informatique - Les livres



Cette figure calligraphique « en miroir » se lit en arabe (écriture coulisse) dans les deux sens selon un axe de symétrie central. Elle exprime la profession de foi musulmane

E 1436